

**Ecole Paul Crouzet**

**Compte-rendu du Conseil d'école n°1**

**21 octobre 2021**

**- RESULTAT DES ELECTIONS**

**Nombre d'inscrits** 634

**Nombre de votants** 378

**Nombre de votes blancs ou nuls** 15

**Nombre de suffrages exprimés** 363

**Taux de participation** 59.62%

(49,70% l'an dernier)

**- ROLE DU CONSEIL D'ECOLE**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles (règlement intérieur).

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative. Le conseil donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Le conseil d'école est composé des membres suivants (avec le droit de vote) :

- le directeur d'école, président,
- deux élus (maire ou son représentant + un conseiller municipal),
- des maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil,
- un des maîtres du RASED,
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- le DDEN,
- l'IEN de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école :

- les autres membres du RASED, les médecins scolaires, les infirmières scolaires, les assistants de service social et les ATSEM, les personnels médicaux ou paramédicaux qui participent à l'intégration des élèves en situation de handicap,
- les personnes chargées de l'enseignement des langues vivantes, des ELCO, les représentants des activités périscolaires,
- les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

Le président peut inviter toute personne dont la présence est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

- **ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

385 élèves, 15 classes, 5 à Paul Crouzet, 2 à la mairie, 4 à l'annexe, 3 à l'extension, 3 classes par niveau, 25,7 élèves en moyenne par classe.

3 volontaires du Service Civique : Laurie le Floc'h depuis le 1<sup>er</sup> octobre – Samvitou Moretti et Lucile Tandin le 8 novembre

- **PROTOCOLE SANITAIRE**

NIVEAU 1 de vigilance :

Masque : sans masque pour les élèves, masque en intérieur et aux abords de l'école pour les adultes.

- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains.
- Plus de limitation du brassage par niveau : récréés (sauf extension) : à la rentrée des vacances de Toussaint
- Limitation des regroupements importants : entrée sortie (et niveau 2 pendant l'hiver)
- Fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas positif et poursuite des enseignements à distance.

- **EXERCICES PPMS**, respect du calendrier officiel, 3 exercices avant la Toussaint

21/09 : Evacuation incendie

28/09 : Exercice Risque Chimique

12/10 : Exercice Intrusion/attentat

Les exercices se sont bien déroulés.

On a testé :

- Fonctionnement des sirènes
- Reconnaissance du chemin d'évacuation
- Vérification de toutes les malles, changement des piles, packs d'eau

A noter :

- Quelques classes entendent peu le signal,
- Quelques fenêtres difficiles à calfeutrer en cas d'alerte chimique.
- Les classes mairies raccordées au réseau d'alerte de la Mairie.
- Une porte de classe que l'on ne peut pas verrouiller de l'intérieur.
- Demande renouvelée d'un signal lumineux et silencieux pour l'alerte intrusion

- **PROJET D'ECOLE, INTERVENANTS**

Projet d'école : Deux priorités cette année

- Le climat scolaire dans les écoles pour renforcer la sérénité des temps et des espaces pédagogiques
- L'alliance éducative avec les familles avec une logique de concertation et d'échange

Point 1, Climat scolaire : travail collectif de l'équipe pédagogique sur la prévention et la résolution des conflits entre élèves à l'école.

Pratiques innovantes et harmonisation au niveau de l'école et du périscolaire.

Point 2, Alliance éducative : l'équipe pédagogique souhaite proposer aux parents d'élèves un cycle de conférences / tables rondes à l'attention des parents d'élèves dans le cadre de la co éducation et la nécessité d'échanger sur nos pratiques à l'école et à la maison.

- Influence des émotions sur les apprentissages, Mireille Carlier, vendredi 03 décembre à 18h (**reporté COVID**)
- Coopération à l'école (à préciser), Sylvain Connac, vendredi 11 février à 18h (**reporté COVID**)
- 3<sup>ème</sup> conférence ? Surexposition aux écrans ? Novembre : Mairie et Association La Ruche.

Intervenants : EPS et Sensibilisations/préventions

EPS :

- STAPS  
Notre partenariat avec l'université des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) est renouvelé : Toutes les classes bénéficient de l'intervention de ses étudiants autour de nombreux sports.
- Mairie et OMS (du CP au CM2)  
Les interventions proposées par Mairie et OMS seront renouvelées, et concerneront beaucoup plus de niveaux de classes cette année.

Partenariats avec les clubs locaux, à la demande des enseignants, financé par la subvention Mairie ou les coopératives de classes :

- Tennis Club de Prades
- Handball de Prades
- Nouveaux sports :
  - o Département (Hérault Sport) : Golf
  - o Baseball

Intervenants :

- Harcèlement : L'école à nouveau a invité les intervenants de la Maison de la Famille (Gendarmerie) à intervenir sur le thème du harcèlement. Ils sont très sollicités et ne pourront rencontrer cette année que les élèves de CM2.

Sur le même thème, la Mairie proposera une pièce de théâtre (CM1 / CM2)

- Des intervenants des écoles de formation aux soins infirmiers proposeront des sensibilisations aux dangers de la surexposition aux écrans : du CE2 au CM2
- Sécurité routière : projet de partenariat avec la Police Municipale
- Partenariat avec SYBLE (le syndicat de la gestion du Lez) : gestion de l'eau
- Association EAU POUR LA VIE, partenariat sur le thème de la solidarité.
- SOS Méditerranée, partenariat sur le thème de la solidarité proposé par la Mairie

**- EVALUATIONS NATIONALES CP (ACQUIS DE MATERNELLE) ET CE1 (ACQUIS DU CP)**

Elles répondent à trois objectifs :

- donner **des repères** aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**,

- ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

D'autres évaluations sont prévues en milieu d'année pour évaluer les progrès de chaque CP.

- **RASED**

Notre réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté est constitué de deux personnels :

- Une enseignante spécialisée (Sabine Hoffmann, Maître E) qui propose ses interventions sur temps scolaire à de petits groupes d'élèves
- Une psychologue scolaire (Camille Gallet)

Ces personnels, qui interviennent sur plusieurs écoles, peuvent évaluer nos élèves et nous conseiller sur l'aide à leur apporter.

La priorité est donnée aux CP/CE1, soit 16 élèves pris en charge.

- **AESH** (accompagnant des élèves en situation de handicap) : l'école a 3,5 personnels à sa disposition. Ils apportent leur soutien à 13 élèves.

- **CLASSES TRANSPLANTEES ET SORTIES** : quelques projets sont en cours, les enseignants des classes concernées informeront les parents d'élèves.

- **BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE** (mis à jour) :

|                            |                    |  |                    |
|----------------------------|--------------------|--|--------------------|
| <b>TOTAL DES CHARGES :</b> | <b>24 077.05 €</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS :</b>            | <b>29 461.66 €</b> |
|                            |                    | <b>Résultat de l'année 2020-2021 :</b> | <b>5 384.61 €</b>  |

**BILAN SIMPLIFIE AU 31 Août 2021**

| ACTIF                     |                  | PASSIF             |                               |             |
|---------------------------|------------------|--------------------|-------------------------------|-------------|
| <b>512100</b>             | Caisse d'Epargne | 17 108.84 €        | <b>110</b> Report à Nouveau   | 11 724.23 € |
| <b>530</b>                | Caisse           | 0.00 €             | Résultat de l'année 2020/2021 | 5 384.61 €  |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF :</b> |                  | <b>17 108.84 €</b> | <b>TOTAL DU PASSIF :</b>      |             |
|                           |                  |                    | <b>17 108.84 €</b>            |             |

L'essentiel des apports à cette coopérative scolaire vient de la subvention de la mairie. Le reste vient des cotisations des parents d'élèves à la rentrée, de la vente des photos de classe et des chocolats de Noël.

- **PROJET DU PRIX DES INCORRUPTIBLES.**

Cette année, un nombre plus important de classes participent au Prix des Incorruptibles. La classe reçoit une sélection de livres que tous les élèves de la classe vont s'efforcer de lire afin d'élire en fin d'année leur livre préféré. L'Association des Parents d'élèves est sollicitée pour une participation financière éventuelle au projet.

- **POINT SUR LA NOUVELLE ECOLE**

La réflexion est en cours et de nombreuses consultations sont organisées autant avec les futurs usagers que les professionnels. Pour l'instant, le site de l'actuelle annexe, augmenté de bâtiments avoisinants semble être le meilleur choix pour la construction d'une maternelle, alors que l'école élémentaire se réorganiserait autour de Paul Crouzet. A suivre